

CTSD 44 du 16 mai 2017

Rythmes scolaires :

L'Inspecteur d'Académie a indiqué être en attente des décisions du futur ministre de l'Éducation.

Remplacement :

L'Inspecteur d'Académie confirme qu'il y a encore des difficultés et s'attache à une amélioration des procédures en lien avec les circonscriptions.

Situation des personnels

Une attention particulière sera portée pour les personnels qui sont touchés par une mesure de carte scolaire non anticipée au Comité technique précédent afin de leur garantir une nomination provisoire qui correspond à leur situation. Ces personnels garderont les points de priorité pour le prochain mouvement.

Situation des écoles qui accueillent une classe d'un établissement médico-social

Le SE-UNSA est intervenu pour demander une attention particulière aux écoles qui intègrent une classe d'un établissement médico-social, en particulier avec la reconnaissance du temps nécessaire à cette intégration et un temps décharge supplémentaire pour les directeurs d'école. L'Inspecteur d'Académie traitera ces situations au CTSD de rentrée en fonction des moyens, en lien également avec les demandes de décharges complémentaires pour les directeurs d'Éducation prioritaire

EVSD –Aide à la direction d'école : L'Inspecteur d'Académie précise que la priorité sera donnée à l'accompagnement de la scolarisation des enfants porteurs de handicap

Psy EN : L'Inspecteur d'Académie souhaite réduire le déficit du nombre de psy en poste dans le département et souhaite accorder des inéats à des psychologues qui en feraient la demande.

Éducation prioritaire

La priorité de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans dans les écoles d'éducation prioritaire est réaffirmée.

AED :

La répartition sera faite sur l'ensemble des établissements et l'excédent (0.9 de réserve) sera attribué à la rentrée.

Le nombre de supports en plus à la rentrée prochaine est de 7.5 dont l'essentiel est absorbé par l'ouverture de 2 nouveaux établissements (Carquefou et St Joseph de Porterie)

Pour le DASEN un travail de réflexion sur le projet éducatif et la vie scolaire est à développer pour favoriser le climat scolaire.

Bilan des mesures de carte scolaire :

- 12 ouvertures à suivre,
- 6 fermetures à suivre,
- 24 ouvertures ou annulations de fermeture
- 13 fermetures ou annulations d'ouverture

Il resterait 4,23 postes disponibles.